



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université A.MIRA-BEJAIA

Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

**« "COURS DE PRAGMATIQUE MASTER 2",
Pour un enseignement Hybride »**

Élaboré par Dr Oumelaz SADOUDI

Destiné aux
Master II Sciences du langage &
Master II LLA (Langues et Linguistique Appliquées)

Version 2020-2021

**«"Cours de
Pragmatique Master
2", Pour un
enseignement
Hybride»**

Table des matières



Objectifs	5
Introduction	6
I - PLAN DU COURS	8
1. Informations sur le cours	8
2. Présentation du cours	8
3. Contenu	8
4. Pré-requis	10
5. Visées d'apprentissage	10
6. Activités d'enseignement-apprentissage	10
7. Alignement pédagogique	11
8. Modalités de fonctionnement	11
9. Ressources d'aide	12
10. Perspectives ultérieures	12
II - PRÉ-REQUIS	13
1. Pragmatique/linguistique structurale	13
2. Pragmatique/sémantique	13
2.1. <i>Modèle du code</i>	14
2.2. <i>Modèle de l'inférence</i>	14
2.3. <i>Illustration</i>	15
3. Questions de révision	15
4. Références bibliographiques	16
III - CHAPITRE I :Théorie des actes de langage	17
1. Austin et la théorie des actes de langage	17
1.1. <i>Constatif vs Performatif</i>	18
1.2. <i>Trois actes de langage</i>	19
1.3. <i>Taxinomie des actes illocutoires d'Austin</i>	20
2. Searle et la théorie des actes de langage	21
2.1. <i>Principe d'exprimabilité</i>	21

2.2. Marqueur de contenu propositionnel / marqueur de force illocutoire	21
2.3. Actes de langage indirects	22
2.4. Taxinomie searlienne des actes de langage	22
3. Taxinomie des actes de langage selon Sperber et Wilson	22
4. Hypothèse performative (J. Ross ,1970 & G. Lakoff, 1976)	23
5. Performadoxe Lycan 1984	23
6. Principes fondamentaux de l'apport de P. Grice	23
6.1. Signification non naturelle	23
6.2. Principe de coopération et Maximes conversationnelles	24
6.3. Rasoir d'Occam modifié	24
7. Révision et entraînement	24
7.1. Question 1	25
7.2. Question 2	25
7.3. Question 3	25
7.4. Question 4	25
7.5. Exercice : Dites si les énoncés suivants sont constatifs ou performatifs.	26
8. Références bibliographiques	26
IV - CHAPITRE II : Théorie de l'énonciation et Émile Benveniste	28
1. Énoncé/Énonciation	29
2. Déictiques	29
2.1. Déictiques temporels	30
2.2. Déictiques spatiaux	31
2.3. Déictiques de personnes	31
3. Références cotextuelles	33
4. Discours/ Histoire – Ancré/Coupé	33
5. Révision et Entraînement	34
5.1. Question 1	34
5.2. Question 2	34
5.3. Question 3	34
5.4. Question 4	34
5.5. Exercice 1	35
5.6. Exercice 2	35
6. Références bibliographiques	35
V - CHAPITRE III : Théorie de l'implicite et Oswald Ducrot	38
1. En quoi consiste l'implicite selon Ducrot ?	39
2. Contenu présupposé	39
3. Contenu sous-entendu	40
4. Argumentation et Polyphonie chez O. Ducrot, M. Carel et Anscombe	40
4.1. Argumentation	41
4.2. Polyphonie	42
5. Exercices de révision et d'entraînement	43

6. Références bibliographiques	43
VI - CHAPITRE IV : Pragmatique Cognitive	45
1. Théorie de pertinence de Dan Sperber et Deirdre Wilson	45
1.1. <i>Concepts fondateurs</i>	46
1.2. <i>Pragmatique cognitive/Sciences cognitives/Grammaire générative</i>	47
1.3. <i>Pragmatique cognitive/Linguistique</i>	48
1.4. <i>Pragmatique cognitive/ théorie descriptiviste vériconditionnelle</i>	48
1.5. <i>Révision et intégration des connaissances du quatrième chapitre</i>	48
1.6. <i>Références bibliographiques</i>	49
VII - Références bibliographiques/sitographiques	51

Objectifs

1. Découvrir les grandes théories fondatrices de la pragmatique ;
2. Définir en quoi consiste la théorie des actes de langage ;
3. Définir en quoi consiste la théorie de l'énonciation ;
4. Définir en quoi consiste la théorie de l'implicite ;
5. Découvrir les notions de "Argumentation" et "Polyphonie" au niveau linguistique ;
6. Découvrir et survoler les grandes lignes de la pragmatique cognitive.

Introduction



Le terme « pragmatique », du grec « pragma » signifie, d'après TLFi, « action, affaires, utilisation, conséquences de l'action, ... ». Le préfixe « pragma » est associé pour la première fois au terme *pragmatisme* qui renvoie à un mouvement philosophique américain qui a vu le jour, avec Charles Sanders Peirce, suite à la publication en français de son article « Comment rendre nos idées claires » en 1879 dans la Revue Philosophique de la France et de l'étranger. Pour Peirce, le sens d'une expression réside dans ses conséquences pratiques. Mais le terme de *pragmatisme* n'est devenu célèbre et populaire qu'avec William James suite à la publication de son livre *Pragmatisme* en 1907. Sa conception du pragmatisme n'est pas dans la même lignée de Peirce qui en était le fondateur. D'ailleurs, pour se distinguer de la pensée de James que Peirce considère moins rigoureuse et loin de sa conception du pragmatisme, il a fini par donner un nouveau nom à son apport : « *pragmaticisme* ».

De la distinction entre pragmatique et pragmatisme découle alors la différence entre *pragmaticien* et *pragmatiste*. Selon le dictionnaire Universalis en ligne, le terme pragmaticien « en linguistique désigne celui qui étudie la pragmatique, les rapports de la langue et de son usages. » Quant à celui de pragmatiste, il est « relatif au pragmatisme, partisan du pragmatisme. »

Le terme « pragmatique » est employé pour la première fois par Charles Morris en 1938 dans *Fondation de la théorie du signe (Foundations of the Theory of Signs)*, en tant qu'adjectif, approche pragmatique, analyse pragmatique (D. Maingueneau et P. Charaudeau, 2002 : 454) où il présente la pragmatique comme une approche d'analyse de « la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers des signes » , aux côtés de la syntaxe qui s'occupe des « relations entre les signes » et de la sémantique qui traite « la relation des signes aux choses ; c'est l'étude conjointe du sens, de la référence et de la vérité et le monde, leurs référents. » (Françoise Armengaud, 2007 :5)

L'expression « *la pragmatique* », pragmatique ici donc employé comme substantif féminin, désigne une discipline ayant vu le jour avec John Austin (1911-1960), fondateur de la théorie des actes du langage. Suite à la publication, à titre posthume en 1965, de son célèbre ouvrage *How to do Things with Words* (sa version française, *Quand dire, c'est faire*, éditée en 1970), portant le titre d'un recueil de conférences qu'il a donné à Harvard en 1955, dans le cadre des *William James Lectures*. (Martine Bracops, 2006 : 32) Pour lui, le langage ne sert pas seulement à constater et à décrire la réalité, le monde, mais surtout à accomplir des actes et à agir sur le monde et le réel.



« Vue sous l'angle étymologique, la pragmatique, du grec "pragma", "praxis", signifie "action". Mais du point de vue de la communication, elle est l'étude des signes dans leurs rapports avec leurs utilisateurs.

Ainsi définie, elle se positionne, dans la trilogie de Morris, comme l'un des trois modes d'appréhension du langage à côté de la syntaxe qui concerne les relations entre les signes et de la sémantique qui traite du rapport des signes avec le monde.

Envisageant le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social, la pragmatique suppose la prise en compte de ce qu'on fait avec les signes, au-delà du fait de communiquer.

La pragmatique est loin de constituer un champ unifié. Elle s'apparente plutôt à une discipline satellite à la croisée des sciences humaines et, par conséquent, susceptible d'être intégrée à beaucoup d'autres disciplines. » Disponible [en ligne] sur : Analyse-de-discours.com



Ce cours se subdivise en sept parties principales, la première et la deuxième présentent respectivement son plan et ses prérequis, la dernière énumère ses références bibliographiques et sitographiques.

Quant aux quatre parties restantes, chacune correspond à un chapitre, ou contenu de connaissances, développant un apport fondateur de l'approche pragmatique : premier chapitre intitulé "Théorie des actes de langage" ; deuxième chapitre intitulé "Théorie de l'énonciation et Émile Benveniste" ; troisième chapitre intitulé "Théorie de l'implicite et Oswald Ducrot" et enfin le quatrième chapitre intitulé "Pragmatique Cognitive".

PLAN DU COURS



1. Informations sur le cours

Faculté : Lettres et Langues

Département : Langue et Littérature françaises

Public cible : Master 2 SL & Master 2 LLA

Intitulé de l'U. E. : Unité fondamentale 1

Intitulé de la matière : Pragmatique

Crédit : 4

Coefficient : 2

Durée : 1h30 par semaine pendant un semestre (soit \pm 20 semaines) = 30 heures

Enseignante : Oumelaz SADOUDI

Contact : intellecterreau@gmail.com

2. Présentation du cours

La matière Pragmatique est une unité d'enseignement semestrielle (d'une durée, de près, de 20 semaines). Elle a pour objectif d'amener les étudiants à découvrir et à comprendre :

-le parcours de naissance de l'approche pragmatique : du pragmatisme philosophique à la pragmatique linguistique, de l'analyse sémantique des unités lexicales à l'analyse de leurs sens en relation avec leurs contextes d'utilisation/de production, de l'usage des mots pour exprimer un message à l'usage des mots pour accomplir des actes et à agir sur la réalité ;

-les différents concepts, théories et apports de linguistes, philosophes, ... à la naissance et au développement de l'approche pragmatique.

Ce cours comprend quatre chapitres (contenus principaux de connaissances), chaque chapitre expose un contenu qui permet l'assimilation d'un apport fondateur et constitutif de l'approche pragmatique : différentes théories et leurs concepts/notions de base. Les contenus de connaissances de chaque chapitre seront consolidés par des activités d'apprentissage et d'entraînement.

3. Contenu

Ce "*Cours de Pragmatique Master 2, Pour un enseignement hybride*" est destiné aux étudiants en Master 2, Sciences du Langage et Langues et Linguistiques Appliquées. Il est réparti en quatre chapitres fondamentaux. Chaque chapitre est un contenu de connaissances exposant et traitant une théorie à travers des séquences pédagogiques permettant l'assimilation de ses concepts et de ses notions de base.

Dans le premier chapitre, nous allons développer, en particulier, la théorie des actes de langage et ses notions de base chez Austin (fondateur) et chez, son disciple successeur, John Searle. Et nous survolerons, aussi, les grandes lignes de l'apport de Paul Grice.

Objectifs visés pour ce premier chapitre

1. Présenter les origines de la théorie des actes de langage ;
2. Distinguer entre un énoncé constatatif et un énoncé performatif ;
3. Définir un acte de langage ;
4. Distinguer entre les différents actes de langage ;
5. Présenter la taxinomie des actes de langage chez Austin, Searle, Sperber et Wilson ;
6. Présenter les notions de "L'hypothèse performative" et de "Performadoxe" ;
7. Comparer entre l'apport d'Austin et celui de Searle à la théorie des actes de langage ;
8. Prendre conscience des limites de la théorie des actes de langage ;
9. Découvrir les principes fondamentaux de l'apport de Paul Grice.

Dans le deuxième chapitre, nous allons développer la théorie de l'énonciation fondée par Émile Benveniste et ses notions fondamentales.

Objectifs spécifiques du deuxième chapitre

1. Découvrir les origines de la théorie de l'énonciation chez Benveniste;
2. Identifier les notions de bases de la théorie de l'énonciation;
3. Distinguer entre un énoncé et une énonciation;
4. Distinguer entre les différents types de références;
5. Définir les déictiques;
6. Définir les anaphores/cataphores;
7. Distinguer entre un discours et un récit (histoire).

Dans le troisième chapitre, nous allons, dans un premier lieu, développer la théorie de l'implicite chez Oswald Ducrot. Dans un deuxième lieu, nous allons survoler les notions de l'argumentation et de la polyphonie chez Oswald Ducrot, Marion Carel et Jean-Claude Anscombe.

Objectifs visés pour ce troisième chapitre

1. Survoler les notions de : *sens implicite et explicite, sens connoté et sens dénoté, sens premier et sens figuré, etc.* ;
2. Découvrir en quoi consiste la théorie de l'implicite chez Oswald Ducrot ;
3. Définir en quoi consistent le présupposé et le sous-entendu ;
4. Identification des présupposés et des sous-entendus (exercices) ;
5. Découvrir les notions de l'Argumentation et de la Polyphonie chez Ducrot, Carel et Anscombe.

Dans le quatrième chapitre, nous allons seulement survoler les grandes lignes de la naissance et les concepts fondateurs de la pragmatique cognitive ou cognitiviste.

Objectifs spécifiques du quatrième chapitre

1. Découvrir et survoler les grandes lignes de la pragmatique cognitive ;
2. Définir la théorie de pertinence ;
3. Survoler les concepts/notions de base de la théorie de pertinence.

4. Pré-requis

Connaissances préalables recommandées

1. Lexico-sémantique : morphologie lexicale et sémantique lexicale, lexicographie ;
2. Relations de sens et de forme entre les unités lexicales /Séries lexicales ;
3. Linguistique structurale et approches extralinguistiques ;
4. Limites de la sémantique structurale et complexité de l'analyse du sens.

5. Visées d'apprentissage

Objectifs de l'enseignement de la pragmatique, Master 2/semestre 1, consistent à ce que l'étudiant est censé :

1. Survoler les étapes de la constitution de la pragmatique comme discipline ;
2. Découvrir les grands apports, ayant fondé et développé l'approche pragmatique ;
3. Acquérir, les notions et concepts fondamentaux de la pragmatique ;
4. Définir la théorie des actes de langage ;
5. Découvrir en quoi consistent les principes fondamentaux de l'apport de Paul Grice ;
6. Définir en quoi consiste la théorie de l'énonciation de E. Benveniste ;
7. Définir en quoi consiste la théorie de l'implicite chez O. Ducrot ;
8. Découvrir et survoler les notions de l'*Argumentation* et de la *Polyphonie* chez Ducrot, Carel et Anscombe ;
9. Découvrir les principes et les concepts de la théorie cognitive de Sperber & Wilson.

6. Activités d'enseignement-apprentissage

1. *En présentiel*

Les savoirs sont transmis à travers un cours magistral et des séances de travaux dirigés. Votre assiduité est importante et nécessaire dans les deux cas, pour mieux appréhender les connaissances et donner le temps à votre cerveau de les assimiler : faciliter leur compréhension et leur intégration dans la mémoire à long terme, et avoir la capacité de discerner entre les différentes théories et concepts fondamentaux.

Un minimum de préparation est nécessaire, avant la séance Cours/TD pour vous faciliter la

prise de notes, mieux suivre, participer aux débats en classe et trouver beaucoup de facilité et de rigueur pour la rédaction de votre fiche mémo de vos séances pédagogiques.

2. *À distance*

Pour maîtriser et assimiler, avec harmonie et facilité, les contenus de connaissances de cette matière, vous êtes censés :

- Préparer le thème de chaque séance TD, pour mieux suivre en classe, prendre des notes pertinentes et pouvoir poser des questions et débattre ;
- Être assidu au travail de recherche documentaire à la bibliothèque et à domicile : lecture analytique et fiches mémo, résumé, synthèse, compte rendu, etc ;
- Répondre au Quiz sur l'espace de ce cours, posté sur la plateforme e-Learning de l'université de Bejaia ;
- Participer activement, sur l'espace de ce cours en ligne, au forum intitulé « débat » au niveau de chaque chapitre, à une question posée par votre enseignant ou par un étudiant ;
- Participer activement, sur l'espace de ce cours en ligne, à l'enrichissement de son Glossaire et de son Wiki ;
- Effectuer les activités d'apprentissage, sur l'espace de ce cours en ligne ;
- Ne pas hésiter à contacter la responsable et l'auteure de ce cours (par email), pour souligner ou déclarer toutes sortes d'erreurs ou d'incohérences.

7. Alignement pédagogique

Les compétences visées sont l'acquisition :

- des savoirs incontournables : comprendre, assimiler et appréhender les concepts et théories de base de l'approche pragmatique (les quatre chapitres : contenus fondamentaux de connaissances) ;
- des capacités d'application de ces théories et ces concepts à l'analyse et à l'interprétation des énoncés, des textes et des discours, dans les différentes situations. Exercices et entraînements.
- des capacités de savoir-être/ savoir-faire, dans la vie quotidienne, académique et professionnelle, qui vont vous permettre de mieux écouter les discours et les conversations /échanges quotidiens, médiatiques, académiques, professionnels et familiaux, ... les interpréter en relation avec leurs contextes de production/manifestation, etc.

8. Modalités de fonctionnement

Le cours est organisé en alternance entre séances qui traitent des contenus théoriques (présentation, définition et explication des théories et leurs concepts de base) et d'autres séances pratiques, d'application et d'entraînement, de ces connaissances théoriques à l'analyse et à l'interprétation des énoncés, à travers des séries d'exercices.

Des exposés, des fiches de lecture, des synthèses (un seul au choix) à préparer et à remettre par e-mail, deux semaines avant l'examen sur table, du premier semestre.

Cet enseignement hybride vous assurera un contact permanent avec votre enseignante et vos condisciples, à travers la plateforme e-Learning. Ainsi, ce cours et ses espaces de communication favoriseront le travail collaboratif et l'interactivité étudiant/ enseignant et étudiant/étudiant : forum, wiki, glossaire.

En outre, il va vous permettre de télécharger les différents chapitres de ce cours et les différentes ressources ; le dépôt de vos projets individuels et/ou collectifs dans les espaces appropriés ; les entraînements, les évaluations (diagnostique, formative et rectificative) et la consultation (des corrigés types, et des notes, ...), en ligne.

9. Ressources d'aide

Des ressources sont mises à la disposition des étudiants sur la plateforme :

- livres et revues disponibles à la bibliothèque de l'université de Bejaia ;
- sites internet consacrés à la pragmatique ;
- glossaire et wiki consacrés aux concepts et notions de la pragmatique ;
- Documents électroniques (PDF, WORD, ...) de d'autres cours, d'articles, de sites, d'ouvrages ... ayant relation à (chaque thème, concept, théorie, ... et chapitre de ce cours) la pragmatique ;
- Forum pour échanger, commenter et débattre les contenus ou sous contenus de ce cours ;
- Références bibliographiques et sitographiques.

10. Perspectives ultérieures

- Dans les jours à venir, je prévois de développer des vidéos pédagogiques de vulgarisation des concepts et des théories pragmatiques qui posent généralement des difficultés de compréhension et d'appréhension chez les étudiants... qui seront postées et mises en ligne sur l'espace de mon cours.
- Amélioration continue de ce cours afin de dépasser les problèmes rencontrés occasionnellement et assurer un enseignement de qualité aux étudiants.

PRÉ-REQUIS



Connaissances préalables recommandées

1. Lexico-sémantique : morphologie lexicale et sémantique lexicale, lexicographie ;
2. Relations de sens et de forme entre les unités lexicales / Séries lexicales ;
3. Linguistique structurale et approches extralinguistiques ;
4. Limites de la sémantique structurale et complexité de l'analyse du sens.

1. Pragmatique/linguistique structurale

Pour Saussure, la langue est « un système qui ne connaît que son ordre propre » (CLG, 1994 : 44). D'un côté, l'approche ou la démarche d'étude de la linguistique, selon lui, doit être *par la langue elle-même* et de l'autre côté, son objet d'étude doit se limiter à *la langue elle-même*: c'est ce qu'on appelle le principe d'immanence « l'étude de la langue en elle-même, par elle-même et pour elle-même ».

De ce fait, d'après Saussure, la langue a le privilège d'être intrinsèque ! ! Elle se suffit à elle-même pour rendre compte de sa propre réalité.

C'est pourquoi, l'approche structuraliste, qualifiée d'*immanentiste*, considère la langue comme un système qu'elle décrit sans se référer à tout ce qui lui est extérieur. Autrement dit, elle rejette et exclut de son domaine d'étude tout ce qui est extérieur à la langue : la parole (usage de la langue), les locuteurs (les utilisateurs de la langue), le contexte de production ou la situation de communication.

En revanche, la pragmatique considère que le sens d'un mot ou d'un énoncé ne peut se dégager qu'en le renvoyant au contexte de sa production ou de sa manifestation.

2. Pragmatique/sémantique

Si nous essayons de résumer le lien et la différence entre la sémantique et la pragmatique en une phrase, elle sera celle-ci : la sémantique s'intéresse au sens encodé dans la langue (modèle forme-sens, donc exprimable à son niveau) et la pragmatique traite le sens communiqué (inféré qui n'est pas encodé mais déduit par rapport au contexte d'usage d'un énoncé).

Le sens exprimé ou encodé peut recevoir la valeur de vrai ou de faux, donc la sémantique est vériconditionnelle, qu'alors le sens communiqué et inféré est ni vrai ni faux, il n'engage que la responsabilité de son interprète qui le déduit, donc la pragmatique est non vériconditionnelle.

Ainsi, résumant, ci-dessous, Jacques Moeschler et Antoine Auchlin (2000 : 161-162) la différence

entre sémantique et pragmatique :

La sémantique traite des aspects vériconditionnels de la phrase.
La pragmatique traite des aspects non vériconditionnels de la phrase énoncée.
La pragmatique = le sens de la phrase énoncée moins les conditions de vérité.

2.1. Modèle du code

Le modèle du code explique une dimension de la communication verbale, la dimension linguistique ou la dimension littérale. La langue est un système de signes régit selon un ensemble de règles qui permet à un locuteur et/ou destinataire d'encoder un message et de même permet à un locutaire et/ou destinataire de le décoder (de le déchiffrer).



« Communiquer verbalement revient donc, pour une source (le locuteur), à encoder un message (signifié) dans un signal (signalisation), à le transporter via un canal à une destination (le destinataire), qui va décoder le signal en un message. Si l'on parle d'une langue naturelle comme un code, cela revient à la définir comme un système de symboles et de règles qui produit des couples <messagr, signal>.» (Moeschler et Auchlin 1997: 155)



Mais ce modèle du code (linguistique) est insuffisant pour expliquer le fonctionnement naturel de la communication verbale, car cette dernière « implique une bonne dose d'inférence » (Moeschler et Auchlin 1997: 156).

La communication verbale s'appuie, aussi, sur le modèle inférentiel complémentaire à celui du code. Ainsi, même si « le partage d'un code commun est une condition nécessaire à la réussite de la communication, il n'en est pas pour autant une condition suffisante. » (Moeschler et Auchlin 1997: 156)

2.2. Modèle de l'inférence

Si avec le modèle du code, nous accédons au sens littéral, donc premier d'un message, alors le modèle inférentiel nous permettra d'inférer (faire des hypothèses interprétatives) ou de déduire des significations secondaires « à savoir non littérales, mais aussi pour déterminer les [références] (noms propres, syntagmes nominaux définis, indéfinis, démonstratifs, pronoms personnels, etc.), ainsi que la force illocutionnaire de l'énoncé. » (Moeschler et Auchlin 1997: 156)

Le modèle inférentiel est un modèle pragmatique. Il permet donc de « produire une conclusion sur la base d'hypothèses contextuelles, fonctionnant comme prémisses. » Il est censé, aussi, expliquer « comment construire les hypothèses, que l'on appelle contextuelles, nécessaires à l'interprétation de l'énoncé, et d'autre part déterminer les règles d'inférences permettant d'en tirer des conclusions. » (Moeschler et Auchlin 1997: 156).

Les hypothèses de significations dégagées par le modèle inférenciel ne peuvent recevoir la valeur de vérité, elles sont considérées ni vraies ni fausses. Elles sont donc, non vériconditionnelles. Elles sont appelées aussi « non démonstratives ». Ainsi résumant, ci-dessous, J. Moeschler et A. Auchlin (2000 : 157) :

On appelle non démonstrative toute inférence qui ne garantit pas la vérité de ses conclusions.



« La frontière entre la sémantique et la pragmatique ne passe pas par la différence entre aspects conventionnels et aspects non conventionnels du sens : elle passe par une distinction plus fondamentale entre aspects vériconditionnels et non vériconditionnels. Cette distinction renvoie à la différence entre ce que la locutrice (ou la phrase) dit et ce que le locuteur communique par l'énoncé de la phrase. » (Moeschler et Auchlin 1997: 162)



2.3. Illustration

 **Exemple :** Constatez les exemples suivants, puis dites que signifie l'énoncé "j'ai mal à la tête", dans les trois cas.

1. En classe, un enseignant dit à ses élèves : "J'ai mal à la tête"
2. À l'hôpital, un enseignant dit à son médecin : "J'ai mal à la tête"
3. Chez lui, un enseignant dit à son épouse : "J'ai mal à la tête"

Le même énoncé désigne un contenu différent d'un contexte à un autre, il pourrait signifier :

1→"Taisez-vous, SVP !".

2→ "Trouvez-moi donc, svp la cause de ces maux de tête et donnez-moi un remède".

3→"Prépare-moi, stp ma chérie, une tisane".

3. Questions de révision

Question 1 :

Expliquez en quoi consiste la différence et/ou l'opposition entre l'approche immanentiste et l'approche pragmatique.

Question 2 :

Dites en quoi consiste le rapport entre la sémantique et la pragmatique ?

Question 3 :

Soit l'énoncé suivant : « Il pleut. » ; Soit son contexte : [Il nous est demandé d'étendre le linge à l'extérieur] ; On répond « Il pleut ».

- Dites quels sont les différents sens que cet énoncé peut suggérer, en appliquant le modèle du code et le modèle de l'inférence.

4. Références bibliographiques

- Françoise Armengaud, (1983, 2007). La pragmatique, Colletion Que Sais-je, Puf, Pressses Universitaires de France, Paris.
- Georges Sarfati et Julien Longhi, (2011). Dictionnaire de Pragmatique, Ed. Armand Colin, Paris.
- Martine Bracops, (2006). Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, Ed. De Boeck, Coll. « Champs Linguistique », Bruxelles.
- Jacques Moeschler et Antoine Auchlin, (2000). Introduction à la linguistique contemporaine, 2ème Ed. Armand Colin, coll. « Cursus/Lettres », Paris.
- Jacques Moeschler & Anne, Reboul. (1994). Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique. [En ligne]. Disponible sur < file:///C:/Users/PC/Downloads/DEP.pdf> Consulté le 16/11/2019 à 8h19
- Saussure F., (1994). Cours de linguistique générale, Alger, ENAG/Edition.
- Umberto Éco, (1990, 1992). Les limites de l'interprétation, Grasset & Fasquelle, coll. « Biblio essais /Le livre de poche ». Traduit de l'italien par Myriem BOUZAHHER (Gruppo Editoriale, Milan : 1990).

CHAPITRE I : Théorie des actes de langage



Austin et la théorie des actes de langage	17
Searle et la théorie des actes de langage	21
Taxinomie des actes de langage selon Sperber et Wilson	22
Hypothèse performative (J. Ross ,1970 & G. Lakoff, 1976)	23
Performadoxe Lycan 1984	23
Principes fondamentaux de l'apport de P. Grice	23
Révision et entraînement	24
Références bibliographiques	26

Dans ce premier chapitre, nous allons découvrir d'une part, la théorie des actes de langage chez Austin (fondateur) et ses concepts fondamentaux, qui est une théorie centrale et fondatrice de la pragmatique. D'autre part, nous traiterons ses développements chez John Searle, en particulier. Comme nous soulignerons, en général, certains apports importants de d'autres linguistes, comme ceux de : Grice, Sperber et Wilson.

Objectifs visés pour ce premier chapitre

1. Présenter les origines de la théorie des actes de langage ;
2. Distinguer entre un énoncé constatatif et un énoncé performatif ;
3. Définir un acte de langage ;
4. Distinguer entre les différents actes de langage ;
5. Présenter la taxinomie des actes de langage chez Austin, Searle, Sperber et Wilson ;
6. Présenter les notions de "L'hypothèse performative" et de "Performadoxe" ;
7. Comparer entre l'apport d'Austin et celui de Searle à la théorie des actes de langage ;
8. Appréhender les limites de la théorie des actes de langage ;
9. Découvrir les principes fondamentaux de l'apport de Paul Grice.

1. Austin et la théorie des actes de langage

Constatif vs Performatif	18
Trois actes de langage	19
Taxinomie des actes illocutoires d'Austin	20



En s'opposant aux théories philosophiques de son époque, qui considèrent que le langage ne peut recevoir qu'une valeur vériconditionnelle, car sa fonction principale est de décrire le monde ou la réalité, qu'il qualifie d' « illusion descriptiviste », Austin fonde la théorie des actes de langage qui postule que le langage ne sert pas seulement à décrire le monde, mais aussi à accomplir des actes et à agir sur le monde ou la réalité.

1.1. Constatif vs Performatif

Au tout début de la théorie des acte du langage, Austin se contentait de comparer entre des énoncés de forme affirmative, qui décrivent un état du monde (exemple 1) et ceux qui accomplissent des actions (exemple 2). Les premiers, appelés constatifs, peuvent recevoir la valeur de vérité (pouvant être vrais ou faux selon les règles de vérité qui les régissent) et les seconds, appelés performatifs, peuvent recevoir la valeur de félicité (pouvant être accomplis ou non accomplis, heureux ou malheureux, selon les règles de félicités qui les régissent). Donc, l'énoncé de type performatif « se distingue de l'énoncé de type constatif dans la mesure où sa validité ne dépend pas du critère de vérité (ou de fausseté), mais dépend de conditions de réussite spécifiques [...]. » (J. Langhi et G. Sarfati, 2011 : p.114)



« "Les énoncés constatifs sont vrais s'il existe un état de chose qui les vérifie, faux dans le cas contraire, les énoncés sont heureux si certaines conditions sont remplies, malheureux dans le cas contraire [...]. La distinction entre constatif/performatif se ramène donc, en derniers ressort, à la distinction entre dire et faire. [...]" (J. Moeschler, A. Reboul, Dictionnaire encyclopédique de la pragmatique, Le Seuil, 1994).» (J. Langhi et G. Sarfati, 2011 : p.114)



Les performatifs sont distingués suite à deux critères, l'un lexical (un verbe performatif doit figurer dans l'énoncé) et l'autre syntaxique (le verbe performatif doit être à la première personne du singulier à l'indicatif voix active). (J. Langhi et G. Sarfati, 2011 : pp.114)



Remarque

Il existe une catégorie de performatifs isolés ou énoncés statifs sans mention de l'énonciateur à la première personne de l'indicatif, on parle aussi de performativité primaire (J. Langhi et G. Sarfati, 2011 : pp.114) : par exemple : *La séance est ouverte* (énoncé par le président d'une assemblée) ; *Oui* (énoncé lors de la cérémonie de mariage).

Puis, suite à un examen rigoureux, il s'est rendu compte que d'une part, il existe des performatifs implicites (absence de verbe performatif), comme dans l'exemple 3, qui expriment une promesse, mais le verbe promettre n'existe pas explicitement.

D'autre part, il a remarqué, au final, qu'un énoncé constatif correspond à un performatif implicite (absence de verbe performatif d'assertion ou d'affirmation) pouvant devenir un performatif explicite comme dans l'exemple 4, en ajoutant un verbe performatif.

Dans ce cas, un énoncé constatif peut être à la fois soumis à des conditions de vérité et de félicité, donc la distinction entre énoncé constatif et énoncé performatif en nous appuyant sur des valeurs de vérité et de félicité n'est plus opérationnelle. De ce fait, la distinction entre constatif et performatif est loin d'être claire et bien tranchée.

Ce problème a conduit Austin à l'abandon de l'opposition entre constatif et performatif, pour identifier et classer plutôt les différents actes que l'on peut accomplir grâce au langage : « Ayant échoué à fonder nettement la distinction entre énoncé constatif et énoncé performatif, J. L. Austin généralise sa recherche, en développant une théorie globale de l'acte de langage. » (J. Langhi et G. Sarfati, 2011 : p. 14)

Exemple

1. Le directeur est dans son bureau.
2. Je te promets que je viendrai chez toi, la semaine prochaine.
3. Je viendrai chez toi, la semaine prochaine.
4. J'affirme que le directeur est dans son bureau.

Complément

Pour plus de précision sur la limite de l'opposition entre constatif/performatif, veuillez consulter les pages 114-116 du Dictionnaire de pragmatique de Julien Langhi et George Sarfati, 2011.

Remarque

Dans *Introduction à la linguistique contemporaine* (2000) de Moeschler et Auchlin, on trouve les appellations suivantes comme équivalentes : ils parlent d'acte locutoire (ou acte locutionnaire), d'acte illocutoire (ou acte illocutionnaire) et d'acte perlocutoire (ou acte perlocutionnaire). Voir le chapitre 13 pp.134-142 et le Glossaire pp.187-192.

1.2. Trois actes de langage

En se posant la question « "en quel sens faisons-nous quelque chose par le fait de dire quelque chose" »

(Quand dire, c'est faire, §107)» (J. Langhi et G. Sarfati, 2011 : p. 16), Austin est arrivé à distinguer trois types d'actes : « "l'acte locutoire (et les actes phonétique, phatique et rhétique qu'il inclut) [...] possède une signification ; l'acte illocutoire [...] a une certaine valeur ; et l'acte perlocutoire [...] est l'obtention de certains effets par la parole" (Quand dire, c'est faire, §120). » (J. Langhi et G. Sarfati, 2011 : p. 16)

- L'acte locutoire : que l'on accomplit dès lors que l'on dit quelque chose de grammaticale (combinant entre une suite de sons et de mots selon les règles de grammaire) ;
- L'acte illocutoire : que l'on accomplit en disant quelque chose (par l'énonciation) : accomplir une promesse en disant « je confirme », par exemple ;
- L'acte perlocutoire : que l'on accomplit par, l'obtention de certains effets ou conséquences, le fait d'avoir dit quelque chose. Il peut être heureux ou malheureux, réussi ou non réussi, accompli ou non accompli (une promesse).

Austin tente de généraliser l'essentiel de l'hypothèse performative, en apportant des réponses à une série de questions, « à partir d'une idée préalable : toute énonciation constitue un acte de langage, au sens où toute énonciation accomplit simultanément trois actions : un acte locutoire ; un acte illocutoire ; un acte perlocutoire. » (J. Langhi et G. Sarfati, 2011 : p. 11)

Exemple

Pour illustrer cette nouvelle conception, Austin produit l'exemple suivant (Quand dire, c'est faire, §102)» (J. Langhi et G. Sarfati, 2011 : pp. 11-12) :

- Acte (A)- locutoire

Il me dit : « Tu ne peux faire cela »

- Acte (B)- illocutoire

Il protesta contre mon acte

- Acte (C.a)- perlocutoire

Il me dissuada, me retint

- Acte (C.b)-

Il m'arrêta, me ramena au bon sens, etc.

1.3. Taxinomie des actes illocutoires d'Austin

Austin distingue cinq principales classes d'actes illocutoires ou illocutionnaires, d'après J. Moeschler et A. Auchlin (2000 : 137) :

1. Les verdictifs (actes juridiques) consistent à juger, exemples : "acquitter, condamner, comprendre, décréter, calculer, estimer, évaluer, classer, diagnostiquer, décrire, analyser... "
2. Les exercitifs consistent à décider d'actions à suivre. Ils sont des actes d'exécution des verdicts

et non les verdicts eux-mêmes, exemples : "dégrader, décréter, renvoyer, excommunier, nommer, commander, condamner, accorder, léguer, pardonner, démissionner, supplier, proclamer, promulguer, dédier, déclarer ouvert ou clos..."

3. Les promissifs obligent le locuteur à agir d'une certaine manière, exemples : "promettre, convenir, garantir, prier, faire vœu de, contracter, avoir décidé, avoir l'intention, jurer de, consentir, favoriser..."
4. Les comportatifs consistent à réagir aux actes d'autrui, exemples : "s'excuser, remercier, féliciter, compatir, critiquer, souhaiter la bienvenue, provoquer..."
5. Les expositifs consistent à exposer, exemples : "affirmer, nier, décrire, corriger, mentionner, remarquer, postuler, argumenter, dire, interpréter, témoigner, rapporter, illustrer, expliquer, signifier, se référer..."

2. Searle et la théorie des actes de langage

Principe d'exprimabilité	21
Marqueur de contenu propositionnel / marqueur de force illocutoire	21
Actes de langage indirects	22
Taxinomie searlienne des actes de langage	22

L'apport de John Searle, disciple d'Austin, vient rendre explicite l'apport d'Austin et compléter certaines lacunes de la théorie des actes de langage : tout d'abord par l'ajout d'un principe fort *le principe d'exprimabilité*, ensuite par l'introduction de deux notions nouvelles de *marqueur propositionnel* et de *force illocutoire* et enfin, par l'établissement d'une nouvelle taxinomie des valeurs illocutoires, qui est une sorte de révision de la taxinomie austinienne des actes de langage.

2.1. Principe d'exprimabilité

Selon le principe d'exprimabilité « pour toute signification X, et pour tout locuteur L, chaque fois que L veut signifier (a intention de transmettre, désire communiquer, etc.) X, alors il est possible qu'existe une expression E, telle que E soit l'expression exacte ou la formulation exacte de X. ». (Moeschler et Auchlin, 2000 :138) Ce principe peut être reformulé selon Moeschler (2000 :138) ainsi « tout ce que l'on veut dire peut être dit », il implique deux notions fondamentales : *intention* et *convention*.

2.2. Marqueur de contenu propositionnel / marqueur de force illocutoire

L'innovation principale de Searle consiste à distinguer deux parties d'un énoncé, qui peuvent s'appliquer à la fois au performatif explicite et implicite : le marqueur d'un contenu prépositionnel et le marqueur d'une force illocutoire.

2.3. Actes de langage indirects

On parle d'un acte de langage indirect, lorsqu' « un acte illocutoire est accompli indirectement par l'accomplissement d'un autre acte illocutoire. » (J. R. Searle, « Les actes de langage indirects », in Sens et expression, Études de théorie des actes du langage, trad. fr. J. Proust, Paris, Minuit, 1982, p. 72).

Searle a distingué au préalable de son réexamen de la théorie des actes de langage entre une énonciation littérale et une énonciation non littérale (faisant appel à l'inférence).

Exemple

1. Pouvez-vous m'indiquer l'hôtel le plus proche.
2. Je vous demande de m'indiquer l'hôtel le plus proche.
3. Il fait froid.
4. Pourriez-vous fermer la fenêtre.
5. Je vous prie de fermer la fenêtre.
6. Je peux finir ce gâteau tout seul.
7. J'affirme que ce gâteau est un délice.

2.4. Taxinomie searlienne des actes de langage

Tout comme Austin, Searle a « proposé une taxinomie des valeurs illocutoires qui introduit dans la théorie des actes de langage une réflexion spécifique sur les rapports entre structures intentionnelles et formes linguistiques. » (J. Langhi et G. Sarfati, 2011 : p.14)

À base de certains critères hétéroclites bien définis, –dont les plus importants sont : *le but de l'acte illocutoire* (interroger, demander, affirmer, convaincre, conseiller, ...); *la direction d'ajustement entre les mots et le monde* (les mots s'ajustent au monde dans le cas de l'affirmation et le monde doit s'ajuster aux mots dans le cas d'une promesse.); *les états psychologiques exprimés et les différences dans le contenu propositionnel déterminées par la force illocutionnaire* – Searle a distingué cinq classes majeures d'actes illocutoires, d'après J. Moeschler et A. Auchlin (2000 : 138) :

1. les représentatifs (asserter, affirmer, etc.)
2. les directifs (ordonner, demander, conseiller, etc.)
3. les promissifs (offrir, promettre, inviter, etc.)
4. les expressifs (féliciter, remercier, excuser, etc.)
5. les déclaratifs (déclarer, nommer, baptiser, etc.)

3. Taxinomie des actes de langage selon Sperber et Wilson

Sperber et Wilson ont réduit les classes d'actes de langage, d'Austin et de Searle, en seulement trois catégories :

1. Actes de dire que : phrases déclaratives, assertives et actes institutionnels (régis par des règles sociologiques) ;
2. Actes de dire de : phrases impératives ;
3. Actes de demander si : phrases interrogatives.

Ils classent les actes institutionnels dans la première catégorie en soulignant que les règles qui les régissent ne sont ni des règles linguistiques ni des règles cognitives, mais des règles sociologiques. (Moeschler et Auchlin, 2000 :138)

4. Hypothèse performative (J. Ross ,1970 & G. Lakoff, 1976)

Elle consiste en ce que « tout énoncé a dans sa structure profonde une préface performative (qui correspond à un marqueur de force illocutoire), soit explicitement exprimée ou non ».



Complément : Exercice de lecture analytique et de synthèse

Consultez les pages 114-116 du Dictionnaire de Pragmatique de G. Sarfati et J. Longhi (2011, Éd. Armand Colin, Paris), puis faites un résumé de l'hypothèse performative.

5. Performadoxe Lycan 1984

L'hypothèse performative a été abandonnée suite aux travaux de Lycan (performadoxe) qui a démontré son aspect paradoxal.



Complément : Exercice de lecture analytique et de synthèse

Consultez les pages 113-114 du Dictionnaire de Pragmatique de G. Sarfati et J. Longhi (2011, Éd. Armand Colin, Paris), puis faites un résumé de la notion du performadoxe.

6. Principes fondamentaux de l'apport de P. Grice

Paul Grice (1913 – 1988) est un philosophe britannique, proche de la philosophie du langage ordinaire, il a développé une conception intentionnelle de la communication, plus précisément de la conversation. Pour lui, les principes de la pragmatique ne concernent pas la compétence linguistique. La théorie pragmatique de Grice (1979) est, autour de la manière à travers laquelle on emploie le langage, fondée sur trois principes, que nous allons développer dans les parties ci-après.

6.1. Signification non naturelle

Comprendre un énoncé revient pour le destinataire à la reconnaissance de l'intention du locuteur.

6.2. Principe de coopération et Maximes conversationnelles

Le principe de coopération consiste à « que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que le requiert l'objectif ou la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé. » (Moeschler et Auchlin, 2000 : 166) les inférences que tire le destinataire sont le résultat de l'hypothèse que le locuteur coopère.

Les maximes conversationnelles sont inspirées des catégories kantienne de quantité, de qualité, de relation (pertinence) et de modalité (manière) formulées sous formes de règles. Voir Moeschler et Auchlin (2000 : 166) :

- Maxime de quantité : « Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis. Que votre contribution ne contienne pas plus d'informations qu'il est requis.»
- Maxime de qualité (de véridité) : « Que votre contribution soit véridique : -n'affirmez pas ce que vous croyez être faux ; -n'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves.»
- Maxime de relation (pertinence) : « Soyez pertinent»
- Maxime de modalité (manière) : «Soyez clair : -évitez de vous exprimer avec obscurité ; -évitez d'être ambigu ; -soyez bref ; -soyez ordonné. »

6.3. Rasoir d'Occam modifié

Le rasoir d'Occam modifié est un principe méthodologique, appelé aussi "principe de simplicité" ou "principe d'économie". Il est un principe de raisonnement que l'on attribue au frère franciscain et philosophe Guillaume d'Occam (XIVs). Selon ce principe, « les entités ne doivent pas être multipliées par delà ce qui est nécessaire » ou « une pluralité ne doit pas être posée sans nécessité ».

Autrement dit, le Rasoir d'Occam est un principe de travail et de raisonnement qui évite et réduit la multiplication des hypothèses interprétatives « plus qu'il n'est requis les significations linguistiques » (J. Moeschler et A. Auchlin, 2000 : 166), lorsqu'on peut en dégager la (les) plus simple (s) et la (les) plus représentative(s).

7. Révision et entraînement

Question 1	25
Question 2	25
Question 3	25
Question 4	25
Exercice : Dites si les énoncés suivants sont constatifs ou performatifs.	26

Objectifs

Assimilation et intégration des connaissances du premier chapitre

7.1. Question 1

Présentez, en quoi consiste l'aspect révolutionnaire de la théorie des actes de langage ?

7.2. Question 2

Développez, en quoi consiste l'opposition austinienne entre énoncé constatif et énoncé performatif ?
Donnez deux exemples pour chaque type d'énoncé.

7.3. Question 3

Présentez les différents actes de langage, selon Austin ?

7.4. Question 4

Définissez le principe d'exprimabilité de Searle. Et soulignez les deux notions de base sur lesquelles il s'appuie.

7.5. Exercice : Dites si les énoncés suivants sont constatifs ou performatifs.

7.5.1. Exercice : Énoncé 1

Il m'a donné rendez-vous pour cet après-midi à la bibliothèque.

- Constatif
- Performatif

7.5.2. Exercice : Énoncé 2

Tu m'as juré que tu étais honnête.

- Constatif
- Performatif

7.5.3. Exercice : Énoncé 3

Le président déclare que la séance est ouverte.

- Constatif
- performatif

7.5.4. Exercice : Énoncé 4

Je déclare la séance ouverte.

- Constatif
- Performatif

8. Références bibliographiques

- Austin J.L. (1991). Quand dire, c'est faire, trad. Fr. G. Lanne, Paris, Le Seuil, coll. « Points ».
- Austin J.L., (1962), How to do things with Words, Oxford, Clarendon Press.
- Austin J.L., (1962), "Performatif-Constatif", in Cahiers de Royaumont, Philosophie no IV. La Philosophie Analytique, Paris, Minuit.
- Françoise Armengaud, (1983, 2007). La pragmatique, Paris, Colletion Que Sais-je, Puf, Pressses Universitaires de France.
- Georges Sarfati et Julien Longhi, (2011). Dictionnaire de Pragmatique, Paris, Ed. Armand Colin.
- G. Sioffi et D. Van Raemdonck, (2012)."100 Fiches pour comprendre la linguistique", Bréal, 4ème édition.

- Jacques Moeschler et Antoine Auchlin, (2000). Introduction à la linguistique contemporaine, Paris, 2ème Ed. Armand Colin, coll. « Cursus/Lettres ».
- Jacques Moeschler et Anne Reboul, (1994). Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique. [En ligne]. Disponible sur le site des archives de l'université de Genève, téléchargeable de la page [<https://archive-ouverte.unige.ch/unige:110321>]. Consulté et vérifié le 23/04/2021 à 12h41
- Martine Bracops, (2006). Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, Bruxelles, Ed. De Boeck, Coll. « Champs Linguistique ».
- Paveau Marie-Anne, (2003). Les grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la pragmatique, Paris, Armand Colin, coll. « U ».
- Searle J.R., (1969), Speech Acts, Cambridge, Cambridge University Press.
- Searle J.R., (1979), Expression and Meaning, Cambridge, Cambridge University Press.
- Searle J.R., (1983), Intentionality, Cambridge, Cambridge University Press.
- Adriana Costachescu et Alice Ionescu. Cours de pragmatique, Universitatea din Craiova, Disponible sur < <https://www.fichier-pdf.fr/2015/05/31/pragmatique-s6-cours-et-ex/pragmatique-s6-cours-et-ex.pdf>>. Consulté le 04/09/2018 à 11h20.
- « Analyse du discours.com ». Disponible sur < <http://www.analyse-du-discours.com/pragmatique-enonciative>>, consulté le 07/12/2018 à 11h17.
- « Banque de dépannage linguistique ». Disponible sur < http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2927>, consulté le 07/12/2018 à 12h09.
- Dictionnaire Universalis [En ligne] Disponible sur [<https://www.universalis.fr/dictionnaire/pragmaticien/>], consulté le 05/10/2018 à 15h36
- Dictionnaire Larousse [En ligne] sur [<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pragmatiste/63227>], consulté le 05/10/2018 à 14h46
- Dictionnaire TLFi [En ligne] sur [<http://atilf.atilf.fr/>], consulté le 18/03/2021 à 13h14.

CHAPITRE II : Théorie de l'énonciation et Émile Benveniste

IV

Énoncé/Énonciation	29
Déictiques	29
Références cotextuelles	33
Discours/ Histoire – Ancré/Coupé	33
Révision et Entraînement	34
Références bibliographiques	35

Dans ce deuxième chapitre, nous aborderons l'apport d'Émile Benveniste sur l'énonciation, qui a été à l'origine de la naissance du courant français de la pragmatique appelé aussi « pragmatique intégrée » et dans le troisième chapitre, celui d'Oswald Ducrot sur l'implicite (ainsi que ses travaux sur la polyphonie et l'argumentation, que nous allons seulement souligner). Il est aujourd'hui considéré comme le principal représentant de la pragmatique intégrée, avec Jean-Claud Anscombre pour leurs travaux sur l'argumentation.



*« Ce courant pragmatique français, essentiellement développé à partir des années 1970 et surtout des années 1980, est appelé pragmatique intégrée pour la raison que, à la différence du courant anglo-saxon, la pragmatique y est vue comme une discipline fille de la linguistique, intégrée à la linguistique (comme le sont la phonétique, la syntaxe et la sémantique) : la pragmatique intervient dans l'interprétation des énoncés pour prendre le relais de la sémantique lorsque celle-ci a achevé son rôle et épuisé ses possibilités. »
(Martine Bracops, 2006 : 145)*



La théorie de l'énonciation a été fondée par, le linguiste français, Émile Benveniste. Elle a été développée à partir de ses observations de certains phénomènes linguistiques complexes et des limites de la linguistique structurale pour les expliquer d'où l'appellation de ses deux tomes (1 et 2) de *Problèmes de linguistique générale*, dans lesquels il les a réunis.

Benveniste a observé que certains éléments linguistiques n'ont pas de sens en soi, ils sont vides de sens, ils ne peuvent se charger d'un sens qu'en les renvoyant à leur contexte extra-linguistique de production, situation d'énonciation, par exemple : je-ici-maintenant. Les principales notions benvenistiennes fondatrices de la théorie de l'énonciation sont : énoncé/énonciation, déictiques/non déictiques (anaphores/cataphores), personne/non personne et discours/récit.

Objectifs spécifiques du deuxième chapitre

1. Découvrir les origines de la théorie de l'énonciation chez Benveniste;
2. Identifier les notions de bases de la théorie de l'énonciation;
3. Distinguer entre un énoncé et une énonciation;
4. Distinguer entre les différents types de références;
5. Définir les déictiques;
6. Définir les anaphores/les cataphores;
7. Distinguer entre un discours et un récit (histoire).

1. Énoncé/Énonciation

Pour Benveniste, l'énonciation est « l'événement historique constitué par le fait qu'un énoncé a été produit, c'est-à-dire qu'une phrase a été réalisée. [Elle] est l'acte même de produire un énoncé, [...] » (J. Longhi et G. Sarfati, 2011: p.56)

Un énoncé est alors le produit ou le résultat d'un acte individuel d'énonciation. Tout énoncé est « la réalisation particulière d'une phrase par un sujet parlant déterminé, à un endroit et à un moment donné. Ainsi, un même énoncé peut avoir des sens différents, selon le contexte dans lequel il est réalisé. » (J. Longhi et G. Sarfati, 2011: p.56)

La phrase se distingue de l'énoncé en ce qu'elle est une « "unité linguistique abstraite, purement théorique" alors que "ce que produit un locuteur, ce qu'entend un auditeur ce n'est donc pas une phrase mais un énoncé particulier d'une phrase" (Ducrot, 1980, p. 7). » (J. Longhi et G. Sarfati, 2011: p. 56)

2. Déictiques

Les déictiques, appelés aussi *embrayeurs* ou encore *shifter* en anglais, sont « des unités linguistiques inséparables du lieu, du temps et du sujet de l'énonciation (*je, ici, maintenant*). » Ils peuvent être « des indices personnels et spatio-temporels, [...] Leur valeur référentielle varie d'une situation d'énonciation à une autre. » Analyse-du-discours.com

Le *je* réfère à celui qui prononce l'énoncé, le *ici* réfère au lieu où se trouve le locuteur lors de la

prononciation de son énoncé et *maintenant* réfère au moment dans lequel le locuteur prononce son énoncé. Ces éléments ont des référents et non des signifiés, ils changent en changeant et en modifiant le contexte d'énonciation.



« Il est important de savoir que Benveniste a employé (1966, 1974) le terme d'indicateurs de la subjectivité, pour désigner les marques qui servent de point de repère au discours centré autour du locuteur. Dans la littérature linguistique, le syntagme éléments ou termes indexicaux est employé comme synonyme du terme déictique. Quant à Roman Jakobson, il parle d'embrayeurs de l'anglais "shifter", en revanche Bertrand désigne les mêmes éléments par le syntagme "particules égocentriques". »

(Cours de Pragmatique, Disponible sur <m.21-bal.com/law/3220/index.html?page=2>, consulté le 4/10/2018)



2.1. Déictiques temporels

Ce sont les indications temporelles qui réfèrent, à la situation d'énonciation, au moment où l'énonciateur a produit son énoncé. Donc, il est important, pour distinguer entre les déictiques temporels et les indicateurs de temps non déictiques, de savoir à quel moment le locuteur a produit son énoncé pour situer une indication temporelle.



Exemple

1. *Aujourd'hui*, j'ai une séance d'encadrement.
2. *Maintenant* que vous avez saisi le contenu de la séance, faites une synthèse d'une page.
3. J'ai examen *la semaine prochaine*.
4. J'aurai une réponse du consulat *d'ici un mois*.
5. *Ce soir*, mon frère rentre de Genève.

Certains indicateurs temporels peuvent signaler par rapport au moment de l'énonciation l'antériorité (Hier, j'ai contacté mon encadreur.), la simultanéité (Actuellement, Ines passe son concours de recrutement.) ou la postériorité (ce week-end, je vais finaliser mon mémoire pour le déposer, dimanche prochain). Ce repérage se fait aussi grâce aux formes temporelles des conjugaisons verbales : les temps du présent (simultanéité), les temps du passé (antériorité), les temps du futur (postériorité). Attention ! Ce n'est pas toujours le cas, les formes verbales sont complexes, par exemple : un passé composé, traditionnellement, identifié comme un temps du passé, n'a pas souvent la valeur d'antériorité (Je n'ai pas encore quitté mon bureau).

Les déictiques temporels peuvent indiquer la durée (combien de temps), la répétition (combien de fois) ou avoir une valeur ponctuelle.



Le repérage se fait de même par les adverbes (actuellement, en ce moment, maintenant, etc.) et par les déterminants (cette semaine, la semaine prochaine, ...).

2.2. Déictiques spatiaux

Ce sont des indicateurs spatiaux qui réfèrent au lieu du locuteur au moment de, l'énonciation, la production de son énoncé, ex. 1 et 2. Attention ! Tous les indicateurs spatiaux ne sont pas forcément des déictiques, ex. 3 et 4.

Les déictiques spatiaux, souvent combinés avec un geste de monstration, peuvent être des démonstratifs (déterminants "ce ... ci/là, cette, ..." ou pronoms "ça, ceci/cela, celui-ci/celui-là, celle-ci, celle-là..."); des présentatifs "voici, voilà" et des adverbiaux "ici/là/là-bas, près/loin, en haut/en bas, à droite/à gauche, avant/après, devant/derrière, ...".

Exemple

1. Le bureau du doyen est sur, *votre droite*, à *trois pas d'ici*.
2. *Voici*, ma charmante épouse.
3. Pour l'anniversaire de mes deux ans, ma mère m'a offert Le Petit Prince. Et, jusqu'à ce jour, *ce livre* est mon préféré.
4. Dans la citation, *ci-dessus*, la connaissance de soi est fondamentale.

2.3. Déictiques de personnes

Ce sont des indicateurs de personnes qui réfèrent aux interlocuteurs, aux acteurs d'un échange : je /nous – Tu/vous (les personnes). Benveniste appelle *je/tu* comme de vraies personnes et *il* de non personne. Pour D. Maingueneau (1994 : 18), *nous/vous*, ne sont pas pluriel de je/tu, ils sont des *personnes amplifiées* : c'est l'amplification ou l'extension de je/tu.

Exemple

1. *Je* suis heureuse pour *toi*.
2. *Je vous* invite pour un café.



« *L'apparition des indices de personnes ne se produit que par l'énonciation ; E. Benveniste oppose nettement je et tu, qui possèdent la marque de personne à il, qui sert qu'à représenter un invariant non personnel et rien d'autre. Or je/tu ont un statut très remarquable : ce sont des pseudo-signes linguistiques, qui ne renvoient qu'à l'instance du discours où ils sont produit. Ainsi, il appartient à la syntaxe de la langue, alors que je ne renvoie pas à autre chose qu'à "la personne qui énonce la présente instance de discours contenant je" et ne peut être identifié que par l'instance de discours qui le contient.* » (D. Maingueneau, 1976 : 102)



Remarque : 1

Les pronoms personnels tu/vous datifs éthiques – Attention, les datifs éthiques, on les rencontre dans le registre familier et non dans le registre soutenu – peuvent être intégrés à l'énoncé comme des témoins fictifs, ils ne jouent aucun rôle dans le procès, peuvent être supprimés sans altérer le contenu de l'énoncé.

→Tu/Vous datif éthique ne sont pas déictiques.

Exemple

1. Il *te* lui a donné une gifle.
2. Avec la crise économique, ils *vous* ont créé de nouvelles taxes.

Attention

Le datif éthique (dit aussi d'intérêt ou explétif) de la première personne est déictique, car il suppose qu'il existe une relation de proximité entre l'énonciateur et les actants du procès.

Exemple

1. Range-*moi* ta chambre.
2. Finis-*moi* bien ton assiette.

Conseil

Pour plus d'information sur le datif éthique et le datif d'intérêt, consultez les liens suivants :

1. Terme *datif* dans TLFi. [En ligne]. Disponible sur < <http://www.cnrtl.fr/definition/datif>>, Consulté le 12/03/2019, à 08h34.
2. Des pronoms dignes d'intérêt. [En ligne]. Disponible sur <<https://correspo.ccdmd.qc.ca/index.php/document/prendre-le-taureau-par-les-cornes/des-pronoms-dignes-dinteret/>>, Consulté le 12/03/2020, à 15h22.




 Remarque : 2

Les non personnes (on, il) fonctionnent parfois comme indices de personne : le *on* pronom indéfini et le *il* le délocutif sont des non personnes, mais dans certains usages ils ne renvoient pas aux personnes absentes dont on parle ou indéfini, mais bien à l'interlocuteur.

→ « On » fonctionne comme un déictique quand il est inclusif (il inclut « je » le locuteur ou « tu » l'interlocuteur), cas des exemples 8 et 9.

→ Dans les exemples 6 et 7, le locuteur ne dit pas « je » et ne pose pas un « tu » en face de lui, mais le « il » et « son altesse » fonctionnent comme des déictiques : ils réfèrent à interlocuteur.

 Exemple

6. *Il* est bien servi mon petit prince.

7. *Son altesse* est bien servie.

8. Nadine, Marc, vite, *on* part tout de suite.

9. Avec les étudiants, *on* arrive souvent à s'arranger pour récupérer les séances ratées.

3. Références cotextuelles

Une référence cotextuelle réfère à (ou désigne) la position d'une unité linguistique par rapport à une autre dans un texte ou discours. On distingue entre les anaphores (*une femme* et *elle* dans l'exemple 1) qui renvoient à des unités qui les précèdent dans un discours et les cataphores (*il* dans l'exemple 2) qui renvoient à des unités qui les succèdent dans un discours.

 Exemple

1. *Ma mère* est irremplaçable. *Une femme* unique au monde. *Elle* est tout pour moi.

2. *Il* est le meilleur médecin, *le rire* guérit de l'intérieur.

Maillard Michel précise que l'*anaphore* « reprend le texte : le lecteur doit "remonter" le cours du texte pour trouver le point d'ancrage du référent. » (Maillard, 1972 : 94), quant à la *cataphore* « il faut "descendre" au fil du discours pour trouver la détermination attendue. » (Maillard, 1972 : 94).

4. Discours/ Histoire – Ancré/Coupé

Le discours est ancré dans ou attaché à son contexte d'énonciation par la présence de déictiques (exemple 1). Quant à l'histoire (ou récit), elle est coupée ou détachée de son contexte d'énonciation (exemple 2), elle n'est pas embrayée, elle est marquée par l'absence de déictiques.

 Exemple

1. « "Enfant, *je* hais les Blancs. *Mes* parents ont beau *me* dire que ce n'est pas chrétien, *je* ne

peux pas *m'en empêcher*. C'est à cause des Blancs que *je* ne peux pas aller à la piscine ni dans aucun jardin public." Découvrez à travers ce feuilleton radiophonique l'extraordinaire vie du Pasteur King qui aurait eu *90 ans aujourd'hui...*» (France Culture)

2. «Lorsqu'il mourut en 1900, Oscar Wilde anéanti par deux années d'incarcération à la suite de sa condamnation pour "outrage aux mœurs", n'existait plus guère aux yeux du monde. Cruel et étonnant destin pour l'un des artistes les plus doués de son temps, broyé par l'hypocrisie et la bonne conscience. » (France Culture)



Complément

Consultez les liens web, ci-dessous, pour plus de détails :

- <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Scene-d-enonciation.pdf>
- http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2004.abul-haija_s&part=85783
- https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1991_num_29_1_1658

5. Révision et Entraînement

Question 1	34
Question 2	34
Question 3	34
Question 4	34
Exercice 1	35
Exercice 2	35

Objectifs

Assimilation et intégration des connaissances et des apprentissages du deuxième chapitre

5.1. Question 1

Définissez les notions de *énonciation* et *énoncé*. Puis, dites en quoi un énoncé se distingue-t-il d'une phrase ?

5.2. Question 2

Définissez les déictiques.

5.3. Question 3

Définissez les anaphores et les cataphores.

5.4. Question 4

Dites, en quoi consiste la différence entre un discours et un récit (ou histoire) ?

5.5. Exercice 1

Identifiez, puis classez dans un tableau, les références co-textuelles et les références contextuelles.

1. Maman, j'ai rencontré ce matin une femme âgée, elle a à peu près ton âge, elle m'a prié de te dire : « Nadia est contente de retrouver ton visage dans ce lui de ta fille, Inès. »
2. Passe-moi ce document.
3. Voilà mon ancienne demeure.
4. J'arrive à mon bureau dans dix minutes.
5. Ce jour-là, le directeur est absent, il a eu un empêchement.
6. Tu m'as encore sali cette chemise.
7. Gare-toi là-bas et allons-nous nous promener.
8. Il s'est réveillé tôt et il m'a accompagné à la gare.
9. Regardez-moi ça !

5.6. Exercice 2

Dites si les énoncés suivants sont ancrés ou bien coupés de leurs situations d'énonciation.

1. Le mois dernier, nous avons organisé, à la maison, une soirée musicale où tous nos amis ont dû jouer, bien ou mal, d'un instrument.
2. Le voyageur aperçut au loin un rhinocéros qui semblait paisible, mais il préféra cependant grimper sur un arbre.
3. Le passage au troisième millénaire fut l'occasion de fêtes délirantes.
4. Quelqu'un a téléphoné pour toi hier soir.
5. Un sapin a été déraciné par le vent, le mois dernier, dans notre jardin.
6. Un jour, un enfant découvrit une vieille boîte rouillée sur un chantier. Il l'ouvrit, le cœur battant, mais elle ne contenait que quelques trombones.
7. Viens t'asseoir près de moi, je vais te montrer mes photos de vacances. Tu me feras voir les tiennes après.
8. Dans trois jours, ce sera dimanche et nous irons à la mer.
9. Plus on va vers le nord et plus le soleil se couche tard en été.

Remarque : Cet exercice est disponible [en ligne] sur < <http://www.gsailien.net/Fran%E7ais/Grammaire/Exercices.htm/Ancr%E9-coup%E9.2.htm>>, Consulté le 11/03/2020, à 19h11.

6. Références bibliographiques

-Christian Clamecy, (1997). « Cher Alain », Plon.

-Dominique Maingueneau, (1976). Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Coll. « Langue, Linguistique, Communication », Hachette, Paris.

- Dominique Maingueneau, L'Énonciation en linguistique française, Paris, Hachette Supérieur, 1994.
- Ducrot O. et J.-M. Schaeffer, (1995). Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Seuil, coll. « Ponts /Essais », Paris.
- Françoise Armengaud, (1983, 2007). La pragmatique, Colletion Que Sais-je, Puf, Pressses Universitaires de France, Paris.
- Foudil Gheriguen, (2015). Le Soleil Blafard, Editions Etahadi.
- Georges Sarfati et Julien Longhi, (2011). Dictionnaire de Pragmatique, Ed. Armand Colin, Paris.
- G. Sioffi et D. Van Raemdonck, (2012)."100 Fiches pour comprendre la linguistique", Bréal, 4ème édition.
- Jacques Moeschler et Antoine Auchlin, (2000). Introduction à la linguistique contemporaine, 2ème Ed. Armand Colin, coll. « Cursus/Lettres », Paris.
- Jacques Moeschler & Anne, Reboul. (1994). Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique. [En ligne]. Disponible sur < file:///C:/Users/PC/Downloads/DEP.pdf> Consulté le 16/11/2019 à 8h19
- Martine Bracops, (2006). Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, Ed. De Boeck, Coll. « Champs Linguistique », Bruxelles.
- Michel Maillard, « Essai de typologie des substituts diaphoriques », in Langue française, n° 21, février 1974, p. 55-71
- Michèle Perret (2005). L'énonciation en grammaire de texte, Collection « 128 », sous la direction de Claude Thomasset, Armand Colin.
- Paveau Marie-Anne, Les grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la pragmatique, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2003.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin, 2002.
- Sarfati Georges Elia (1997, 2007). Eléments d'analyse du discours, Armand Colin.
- Adriana Costachescu & Alice Ionescu . Cours de pragmatique, Universitatea din Craiova, Disponible sur < <https://www.fichier-pdf.fr/2015/05/31/pragmatique-s6-cours-et-ex/pragmatique-s6-cours-et-ex.pdf>>. Consulté le 04/09/2018 à 11h20.
- Émile Benveniste, « L'appareil formel de l'énonciation ». In : Langages, 5e année, n° 17, 1970. L'énonciation. pp. 12-18. Disponible sur <https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2572>. Consulté le 12/10/2018.
- Gwenolé Fortin, «L'approche socio-pragmatique en sciences du langage : principaux cadres conceptuels & perspectives», Composite V. 2007. 1, pp. 109-129. Disponible sur < www.composite.org/index.php/revue/article/download/88/88>. Consulté le 18/12/2018 à 16h38.
- Marion Pescheux, « Le feuilleton de l'anaphorisation: de "facettes" en "degrés" », Université Jean

- Monnet, St Etienne, Laboratoire CERC I EA 3824, Université de Nantes, *Texto !* juillet 2008, vol. XVIII, n°3. Disponible sur < http://www.revue-texto.net/docannexe/file/1597/pescheux_anaphorisation3.pdf>, consulté le 09/12/2018 à 11h53.
- Oswald Ducrot, « Les indéfinis de l'énonciation ». In : *Langages*, 5e année, n°17, 1970. L'énonciation. pp. 91-111. Disponible sur < https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2578>. Consulté le 12/10/2018.
- Perdicoyanni-Paléologou, H. (2001). Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française. *Revue québécoise de linguistique*, 29(2), 55-77. < <https://www.erudit.org/fr/revues/rql/2001-v29-n2-rql3575/039441ar.pdf> >, consulté le 09/12/2018 à 12h00.
- Tzvetan Todorov, « Problème de l'énonciation ». In : *Langages*, 5e année, n°17, 1970. L'énonciation. pp. 3-11. Disponible sur < https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2571>. Consulté le 12/10/2018.
- Tzvetan Todorov, « Freud sur l'énonciation ». In : *Langages*, 5e année, n°17, 1970. L'énonciation. pp. 34-41. Disponible sur < https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2574>. Consulté le 12/10/2018.
- Valérie Delavigne (X4FRAN). La subjectivité dans le discours, « cours » de l'université de la Sorbonne Nouvelle, département de Langues Étrangères Appliquées. Disponible sur < <https://docplayer.fr/52535227-X4fran-la-subjectivite-dans-le-discours.html> >, consulté le 05/12/2018 à 8h34.
- « Analyse du discours.com ». Disponible sur < <http://www.analyse-du-discours.com/pragmatique-enonciative>>, consulté le 07/12/2018 à 11h17.
- « Banque de dépannage linguistique ». Disponible sur < http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2927>, consulté le 07/12/2018 à 12h09.
- Des pronoms dignes d'intérêt. [En ligne]. Disponible sur < <https://correspo.ccdmd.qc.ca/index.php/document/prendre-le-taureau-par-les-cornes/des-pronoms-dignes-dinteret/>>, Consulté le 12/03/2020, à 15h22.
- Exercices disponible [en ligne] sur < <http://www.gsailen.net/Fran%E7ais/Grammaire/Exercices.htm/Ancr%E9-coup%E9.2.htm>>, Consulté le 11/03/2020, à 19h11.

CHAPITRE III : Théorie de l'implicite et Oswald Ducrot

V

En quoi consiste l'implicite selon Ducrot ?	39
Contenu présupposé	39
Contenu sous-entendu	40
Argumentation et Polyphonie chez O. Ducrot, M. Carel et Anscombe	40
Exercices de révision et d'entraînement	43
Références bibliographiques	43



"Dans tout ce que nous disons, chaque fois que nous parlons, il y a une grande part d'implicite. Si nous devions nous exprimer toujours totalement, nous y passerions un temps infini ! Aussi, notre langage comporte-t-il toujours une part de signification laissée à l'interprétation, et qui peut se déduire par divers biais. Son analyse relève de la pragmatique." (G. Sioffi et D. Van Raemdonck, "100 Fiches pour comprendre la linguistique", Bréal, 4ème édition, 2012, p.180)

"Classifier les divers types d'implicite est une entreprise presque impossible. En effet, la base du fonctionnement de l'implicite est de renouveler constamment, selon les énoncés et les contextes de leur production, les principes de son interprétation. L'implicite, par définition, n'est pas prévisible. Sinon, ne nous prendrions pas beaucoup de plaisir à manier le langage ! La mise en évidence de l'implicite constitue cependant l'un des apports majeurs de la pragmatique, et a permis de modifier radicalement notre vision de l'énoncé."(G. Sioffi et D. Van Raemdonck, "100 Fiches pour comprendre la linguistique", Bréal, 4ème édition, 2012, p.181)



Objectifs visés pour ce troisième chapitre

1. Rappel et survol des notions de *sens implicite* et *explicite*, *sens connoté* et *sens dénoté*, *sens premier* et *sens figuré*, etc. ;

2. Découvrir en quoi consiste la théorie de l'implicite chez Oswald Ducrot ;
3. Définir en quoi consistent le présupposé et le sous-entendu ;
4. Identifier des présupposés et des sous-entendus dans les énoncés ;
5. Découvrir les notions de l'Argumentation et de la Polyphonie chez Ducrot, Carel et Anscombe.

1. En quoi consiste l'implicite selon Ducrot ?

À la suite d'Émile Benveniste, les travaux d'Oswald Ducrot ont amené à considérer la pragmatique comme une partie intégrante à la linguistique. Car il a pu formuler et établir « par étapes décisives, les grandes lignes d'une pragmatique intégrée à la sémantique, dans le prolongement de l'héritage structuraliste (Le Structuralisme en linguistique, 1973). » (Julien Longhi et Georges Sarfati, 2011 :51)

La théorie d'Oswald Ducrot « plaide pour un ascriptivisme radical. » (Julien Longhi et Georges Sarfati, 2011 :52) Dans cette optique, la présupposition « cesse d'être une simple nécessité logique, pour être définie comme un acte de parole fondamental, puisque intervenant dès le niveau de la phrase, et a fortiori de l'énonciation la plus élémentaire (Dire et ne pas dire, 1972). » (Julien Longhi et Georges Sarfati, 2011 :52) De cette manière, les réflexions ou problématiques de recherche de Ducrot «[ouvrent] les sciences du langage à la problématique de l'implicite, essentielle pour comprendre ce qui se joue dans les stratégies de parole.» (Julien Longhi et Georges Sarfati, 2011 :52)



« La théorisation de l'implicite est l'une des conquêtes principale et capitale de la pragmatique intégrée. [...] . Ducrot distingue alors les formes d'implicite qui se fondent sur le contenu de l'énoncé (le présupposé) et celles qui mettent en cause le fait de l'énonciation (sous-entendu). Pour Ducrot, la signification implicite (SI) apparaît comme surajoutée à la signification littérale (SL). [...] . » (Julien Longhi et Georges Sarfati, 2011 :79)



2. Contenu présupposé

Selon Ducrot, le contenu présupposé (ou le présupposé ou encore la présupposition) d'un énoncé est :



« un contenu informatif communiqué de manière implicite. Le mécanisme de la présupposition est inscrit dans la structure même du code de la langue et est donc indépendant des circonstances de l'énonciation : le présupposé est antérieur à l'acte d'énonciation. Dans l'échange conversationnel, le présupposé est ce qui doit être nécessairement accepté par les intervenants pour que ceux-ci se comprennent ; il s'agit d'un principe de cohérence qui assure la continuité du discours. Le présupposé relève de l'intention du locuteur et appartient au sens explicite ou contenu posé de l'énoncé. Dès lors, si la fausseté du présupposé est démontrée, il devient très difficile, voire impossible, de soutenir la validité de l'énoncé. Le contenu présupposé étant un produit du composant linguistique – son étude relève donc de la linguistique –, il est antérieur au contenu sous-entendu (produit du composant rhétorique) : connaître le présupposé est par conséquent un préalable indispensable à la recherche du sous-entendu. » (Julien Longhi et Georges Sarfati, 2011 : 199)



Pour Ducrot, le contenu posé d'un énoncé est « l'information explicite que cet énoncé communique, c'est-à-dire la proposition qu'il exprime. Le contenu posé est simultanément à l'acte d'énonciation, et relève du domaine commun au locuteur et à l'interlocuteur. » (Julien Longhi et Georges Sarfati, 2011 : 198-199)

3. Contenu sous-entendu

Pour Ducrot, le contenu sous-entendu ou le sous-entendu d'un énoncé est :



« un contenu informatif communiqué de manière implicite, dans un énoncé non littéral. La production d'un sous-entendu dépend directement des circonstances de l'énonciation : le sous-entendu est postérieur à l'acte d'énonciation. Le sous-entendu relève de l'interprétation de l'interlocuteur et est toujours exclu du sens explicite ou contenu posé de l'énoncé. Dès lors, il est toujours loisible au locuteur de se retrancher derrière le sens explicite de l'énoncé et de laisser au seul interlocuteur la responsabilité de l'interprétation du sous-entendu. Le contenu sous-entendu étant le composant rhétorique – son étude relève de la pragmatique –, il est postérieur au contenu présupposé (produit du composant linguistique) : connaître le présupposé est par conséquent un préalable indispensable à la recherche du sous-entendu. » (Julien Longhi et Georges Sarfati, 2011 : 199)



4. Argumentation et Polyphonie chez O. Ducrot, M. Carel et Anscombe

Selon Ducrot, pour cerner la question du sens, il est important de prendre en considération l'argumentation et l'énonciation au niveau de langue, qu'il présente d'une façon différente, que ces prédécesseurs (en rhétorique, argumentation par Aristote, Perelman et Olbrechts-Tyteca ; en littérature, polyphonie et dialogisme par Michaïl Bakhtine) inscrivant ces notions dans le domaine de la parole, du discours (dit) et non de la langue.

4.1. Argumentation

Selon la théorie de l'argumentation dans la langue de Ducrot et al. (Ducrot & Carel et Ducrot et Anscombe) parler c'est déjà argumenter, car « "Le dire est constitutif du dit, et pas seulement trivialement, producteur du dit" » (Ducrot cité par Françoise Armengaud 1985-2007:76) ; que « La langue est déjà un condensé d'argumentation. » (G. Siouffi & D. Van Raemdonck, 1999:185) ; que « tout énoncé est nécessairement argumentatif. [car] Il se définit moins par son sens immédiat que par ses implications. » (G. Siouffi & D. Van Raemdonck, 1999:185).



«Pour Ducrot et Anscombe, la langue dispose d'une série de potentialités argumentatives inscrites dans son lexique et dans ses structures (i. e. au niveau de la phrase), et ces potentialités se réalisent dans le discours (i. e. au niveau de l'énoncé) en donnant lieu à des relations argumentatives : c'est à l'étude de ces relations que s'attache la pragmatique intégrée. » (Martine Bracops, 2006 :161)



Ducrot et al. présentent la notion de l'argumentation comme « un acte linguistique fondamental » (Françoise Armengaud, 2007 : 75) et considèrent que « l'argumentation prime sur l'information » au niveau d'un énoncé, car selon Ducrot & Carel « la valeur argumentative d'un énoncé est non seulement indépendante de son contenu, mais aussi elle est susceptible de le déterminer ». C'est à partir de là que, Ducrot établit (avec Carel et Anscombe) le postulat du Primat argumentatif, c'est-à-dire la valeur argumentative d'un énoncé prime sur son contenu.

Le postulat de l'argumentation dans la langue est illustré par l'analyse du comportement discursif de *mais* :

le discours. » (Julien Longhi et Georges Sarfati, 2011 : 123) La notion de point de vue « vise à introduire la notion de responsabilité ou de prise en charge du dire (voir Garric et Calas, 2007).» (Julien Longhi et Georges Sarfati, 2011 : 124)

Il distingue le sujet parlant (individu empirique, l'être du monde réel), du locuteur (responsable de ses énoncés, être du discours) et de l'énonciateur (instance de parole représentée), qui est "mis en scène" par le locuteur. (Julien Longhi et Georges Sarfati, 2011 : 123)

5. Exercices de révision et d'entraînement

Exercice 1 :

Suite aux définitions de Ducrot (d'après J. Longhi et G. Sarfat, 2011 :198-199) du contenu posé, du contenu présupposé et du contenu sous-entendu, données ci-dessus, établissez une comparaison entre ces trois contenus. La réponse doit être sous forme d'un tableau synthétique, descriptif et explicatif.

Exercice 2 :

Constatez les énoncés suivants, puis dégagez leurs contenus, explicite et implicite, s'il y a lieu.

1. Ma petite sœur est super belle, on ne dirait pas qu'on est sœur.
2. La grève continue !
3. Autrefois, on avait un petit restaurant au centre du village.
4. Je continue à me battre pour arracher mes droits.
5. J'ai arrêté de me préoccuper de ce que les autres pensent de moi.
6. Dorénavant, je prends soin de moi.
7. Actuellement, c'est la crise des gilets jaunes, en France.
8. Pourtant vous avez eu la moyenne.

6. Références bibliographiques

-Ducrot O. et J.-M. Schaeffer, (1995). Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, Seuil, coll. « Ponts /Essais ».

-Françoise Armengaud, (1983, 2007). La pragmatique, Paris, Colletion Que Sais-je, Puf, Pressses Universitaires de France.

-Georges Sarfati et Julien Longhi, (2011). Dictionnaire de Pragmatique, Paris, Ed. Armand Colin.

-G. Sioffi et D. Van Raemdonck, (2012)."100 Fiches pour comprendre la linguistique", Bréal, 4ème édition.

-Jacques Moeschler et Antoine Auchlin, (2000). Introduction à la linguistique contemporaine, Paris, 2ème Ed. Armand Colin, coll. « Cursus/Lettres ».

-Jacques Moeschler & Anne, Reboul. (1994). Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique. [En ligne]. Disponible sur < file:///C:/Users/PC/Downloads/DEP.pdf> Consulté le 16/11/2019 à 8h19

- Jean-Claude Anscombre, Oswald Ducrot, (1983). L'argumentation dans la langue, Liège, Mardaga.
- Marion Carel, « L'argumentation dans le discours : argumenter n'est pas justifier », Langage et société, n° 70, 1994, p.61-81.
- Marion Carel et Oswald Ducrot, « Mise au point sur la polyphonie », Langue française, n° 164, 2009, p. 33-43.
- Martine Bracops, (2006). Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, Bruxelles, Ed. De Boeck, Coll. « Champs Linguistique ».
- Paveau Marie-Anne, (2003). Les grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la pragmatique, Paris, Armand Colin, coll. « U ».
- Adriana Costachescu & Alice Ionescu . Cours de pragmatique, Universitatea din Craiova, Disponible sur < <https://www.fichier-pdf.fr/2015/05/31/pragmatique-s6-cours-et-ex/pragmatique-s6-cours-et-ex.pdf>>. Consulté le 04/09/2018 à 11h20.
- Gwenolé Fortin, «L'approche socio-pragmatique en sciences du langage : principaux cadres conceptuels & perspectives», Composite V. 2007. 1, pp. 109-129. Disponible sur <www.composite.org/index.php/revue/article/download/88/88>. Consulté le 18/12/2018 à 16h38.
- Oswald Ducrot, « Les indéfinis de l'énonciation ». In : Langages, 5e année, n° 17, 1970. L'énonciation. pp. 91-111. Disponible sur < https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2578>. Consulté le 12/10/2018.
- Valérie Delavigne (X4FRAN). La subjectivité dans le discours, « cours » de l'université de la Sorbonne Nouvelle, département de Langues Étrangères Appliquées. Disponible sur < <https://docplayer.fr/52535227-X4fran-la-subjectivite-dans-le-discours.html> >, consulté le 05/12/2018 à 8h34.
- « Analyse du discours.com ». Disponible sur < <http://www.analyse-du-discours.com/pragmatique-enonciative>>, consulté le 07/12/2018 à 11h17.

CHAPITRE IV : Pragmatique Cognitive

VI

Théorie de pertinence de Dan Sperber et Deirdre Wilson

45

La théorie pragmatique de Dan Sperber (anthropologue français) et de Deirdre Wilson (linguiste britannique) connaît, depuis le début des années 1980, un grand succès aux Etats-Unis, suite à la publication de leur ouvrage en 1986 en anglais, puis traduit en français en 1989, intitulé *La pertinence. Communication et cognition*. (Martine Bracops, 2006 : 99)

Elle a été qualifiée de cognitive ou cognitiviste du fait qu'elle s'oriente « vers les sciences cognitives (i. e. l'ensemble des sciences qui concernent la connaissance et ses processus), qui, comparant le cerveau humain à celui d'un ordinateur, [...] » (Martine Bracops, 2006 : 27).

Selon les sciences cognitives, le traitement pragmatique des informations « relève du système central de la pensée » (Martine Bracops, 2006 : 27). Ainsi, elles définissent « une pragmatique déductive chargée d'analyser les processus inférentiels généraux, universels et non spécifiques au langage mis en œuvre dans l'interprétation des phrases. » (Martine Bracops, 2006 : 27)



« [...] : la pragmatique cognitive s'efforce de rendre compte des rapports entre le langage et ses usagers en faisant un des aspects d'un système bien plus vaste de traitement de l'information. [...] »

La pragmatique cognitiviste est une théorie vériconditionnelle (contrairement à la pragmatique intégrée). Elle vise en effet à ce que l'individu se construise la représentation du monde (sans cesse enrichie et modifiée) la plus appropriée possible : l'un de ses objets est donc l'attribution d'une valeur de vérité aux phrases. Dans l'optique cognitiviste, essentiellement illustrée par les travaux de Dan Sperber et Deirdre Wilson, la pragmatique s'occupe de tous les aspects pertinents pour l'interprétation complète des phrases en contexte, que ces aspects soient ou non liés au code linguistique. » (Martine BRACOPS, 2006 : 28)



1. Théorie de pertinence de Dan Sperber et Deirdre Wilson

Présentation

Dans ce quatrième chapitre, nous nous contenterons seulement, dans un premier lieu, de découvrir les grandes lignes de la formation et de la naissance de la pragmatique cognitive ou cognitiviste, définir la théorie de pertinence et ses notions fondamentales. Dans un deuxième lieu, nous allons souligner en quoi consiste la différence entre la pragmatique cognitive et les autres apports fondateurs de la pragmatique en particulier et à l'étude et à l'interprétation du langage, en général : la l'approche linguistique (immanentiste), théorie des actes de langage, pragmatique intégrée.

Objectifs spécifiques du quatrième chapitre

1. Découvrir et survoler les grandes lignes de la pragmatique cognitive ;
2. Définir la théorie de pertinence ;
3. Survoler les concepts/notions de base de la théorie de pertinence.

1.1. Concepts fondateurs

La pragmatique cognitive est fondée sur la théorie de pertinence de Dan Sperber et Deirdre Wilson, qui constitue elle-même une, sorte de, relecture de la théorie de P. Grice. De cette façon, ils « mettent en question la validité explicative du modèle codique représenté par le schéma de la communication, y compris dans sa version pragmatique, qui consiste à " ajouter " un certain nombre de compétence. » (J. Longhi & G. Sarfati, 2011 : 128)

1.1.1. Principe de pertinence

Définition

« Tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale. » (J. Moeshler et A. Auchlin, 2000 :177)

Principe de pertinence/théorie de pertinence

Sperber et Wilson considèrent que le principe de coopération de Grice et ses maximes conversationnelles peuvent être récapitulés et remplacés par un seul principe essentiel : le *principe de pertinence*. Selon ce dernier, « Tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale. » (J. Moeshler et A. Auchlin, 2000 :177) Il peut être reformulé, selon Moeshler et Auchlin, en ce que « le locuteur a formulé l'énoncé le plus pertinent dans les circonstances ». La théorie de pertinence s'appuie sur le principe de pertinence d'où l'origine de son nom.

1.1.2. Effets contextuels/ efforts cognitifs

Le principe de pertinence fait intervenir deux notions auxquelles il est relatif : effet contextuel et effort

cognitif (coût). Plus il y a d'effets contextuels plus l'énoncé est pertinent et moins on fait d'efforts cognitifs, le contraire est vrai. Plus on fait d'efforts cognitifs, moins il y a d'effets contextuels et moins l'énoncé est pertinent.

1.1.3. Intention Informative/Intention Communicative/Communication ostensive-inférentielle

Comme Grice, Sperber et Wilson distinguent deux sortes d'intention qu'ils attribuent au locuteur: l'*intention informative* à travers laquelle le locuteur veut amener son interlocuteur à la connaissance d'une information donnée et l'*intention communicative* par laquelle le locuteur veut faire connaître à son interlocuteur son intention informative. (Martine BRACOPS, 2006 : 100)

Par rapport à l'apport de Grice, ils ajoutent une notion, qui ne s'applique pas seulement au langage, mais à la communication en général, celle de la *communication ostensive-inférentielle*. Elle consiste dans le fait qu' « un individu fait connaître à un autre individu par un acte quelconque l'intention qu'il a de lui faire connaître une information quelconque. » (Martine BRACOPS, 2006 : 100)

1.2. Pragmatique cognitive/Sciences cognitives/Grammaire générative

Deux hypothèses sont fondatrices de la théorie de pertinence, l'une est linguistique et l'autre est cognitiviste.

Pour la première, « Ce que fournit le système de traitement linguistique (qui se limite à la phonologie, la syntaxe et la sémantique) est une représentation moins que propositionnelle, à savoir une forme logique non interprétable en terme de valeur de vérité. » (Martine Bracops, 2006). Une forme logique « doit être comprise comme une suite structurée de concepts » (Martine Bracops, 2006). Un concept est « une adresse en mémoire, défini par trois types d'entrées : une entrée lexicale, une entrée logique et une entrée encyclopédique. Ces entrées contiennent les différentes informations que le concept va activer lorsqu'il apparaît dans une forme logique. » (Martine Bracops, 2006)

Quant à la forme propositionnelle, elle est « une forme logique enrichie. Pour enrichir la forme logique, il est nécessaire d'accéder au contexte (ensemble des informations disponible dans l'environnement cognitif ou physique mutuel au locuteur et au destinataire). Ces informations contextuelles (qui alimentent les mécanismes déductifs en combinaison avec la forme logique produisent la forme propositionnelle et les effets contextuels.» (Martine Bracops, 2006)

Pour la seconde, elle s'appuie sur la théorie de la modularité de l'esprit de Jerry Fodor qui distingue entre deux types de systèmes cognitifs : systèmes d'entrées spécialisées et modulaires et système central de la pensée non spécialisé et non modulaire. Ainsi, l'hypothèse que fait la théorie de pertinence est que « le système linguistique (phonologique, syntaxique et sémantique) est un système d'entrée, alors que les inférences pragmatiques relèvent du système central de la pensée. » (Martine Bracops, 2006) C'est pour cette raison, d'ailleurs, que Sperber et Wilson considèrent la pragmatique comme une discipline extralinguistique complétant le traitement linguistique.

1.3. Pragmatique cognitive/Linguistique

La pragmatique cognitive est une pragmatique non linguistique, par opposition à la pragmatique intégrée. Elle considère les systèmes linguistiques (phonologique, syntaxique et sémantique) comme des systèmes de sorties traités par des systèmes spéciaux de la cognition. Ces derniers permettent d'entrer au traitement (ou à l'interprétation) pragmatique qui est géré par le système central de pensée. Donc, la pragmatique est indépendante de la linguistique qu'elle vient de compléter.



« Une précision d'importance s'impose donc ici. Le langage a longtemps été perçu essentiellement comme support d'une activité mentale : Saussure affirme ainsi que la langue représente « la pensée organisée dans la matière phonique » (Saussure, 1972, p. 155). Pour Sperber et Wilson, communication verbale et pensée ne sont plus de même nature : la pensée est une computation mentale de l'univers environnant — bien plus riche que de « simples énoncés linguistiques », puisque le message linguistique n'est qu'une représentation incomplète des pensées du locuteur (qui doit être recomposée et complétée par l'auditeur). » (Gwenolé Fortin, 2007 : 118)

« "En rédigeant ce livre, nous n'avons pas littéralement mis nos pensées sur du papier. Ce que nous avons mis sur le papier, ce sont de petites marques noires, dont vous avez en ce moment une copie sous les yeux. Quant à nos pensées, elles sont restées là où elles ont toujours été : dans nos cerveaux." (Sperber & Wilson, 1989, p. 11) » (Gwenolé Fortin, 2007 : 119)



1.4. Pragmatique cognitive/ théorie descriptiviste vériconditionnelle

Selon Sperber et Wilson, la théorie de pertinence est une théorie vériconditionnelle. Elle s'oppose, ainsi, à la théorie non vériconditionnelle des actes de langage d'Austin et Searle. Ils réaffirment « la primauté de la fonction descriptive du langage, et proposent une théorie de l'interprétation des énoncés, élaborée à partir d'une relecture de la théorie de P. Grice. » (J. Longhi & G. Sarfati, 2011 : 128)

Néanmoins, la théorie de pertinence se différencie de l'approche philosophique descriptiviste (théorie vériconditionnelle), car elle conçoit la vérité comme quelque chose qui se modifie et s'améliore au fur et à mesure de l'accès à d'autres connaissances du réel ou du monde.

1.5. Révision et intégration des connaissances du quatrième chapitre

Exercice 1

Développez et commentez la citation suivante :

« Sperber et Wilson ont élaboré la théorie de pertinence. Selon ce modèle, les énoncés sont interprétés

en fonction de connaissances encyclopédiques et relativement à un contexte, par des processus inférentiels de nature déductive. Ces processus sont rendus possibles par le fait que le locuteur et l'interlocuteur se prêtent mutuellement des croyances, des désirs, et des intentions. Interpréter un énoncé revient, en termes de communication ostensive-inférentielle, à formuler des hypothèses visant à attribuer à son locuteur une intention informative et une intention communicative : si la communication réussit, les intentions attribuées au locuteur par l'interlocuteur correspondent à celles qu'avait effectivement ce dernier (les hypothèses de l'interlocuteur sont confirmées). Or, le discours est un phénomène pragmatique correspondant à une suite d'énoncés : donc, l'énoncé est une unité pragmatique – de même que le phonème, le morphème et la phrase sont des unités linguistiques (hypothèses de Moeschler et Reboul, 1998). Par conséquent, interpréter un discours revient à attribuer à son locuteur une intention informative et une intention communicative relatives non plus à un énoncé unique, mais à l'ensemble des énoncés qui constituent le discours en question : c'est l'intention informative/communicative globale, par opposition à l'intention informative/communicative locale, relative à l'énoncé. C'est pour cette raison que l'on porte spontanément des jugements de cohérence sur le discours (p. ex. sur un discours argumenté, sur la démonstration d'une thèse, sur un discours politique, etc.) : plus l'intention globale du locuteur est facile à construire (i. e. moins l'effort nécessaire est grand, et plus l'effet obtenu est important) et plus elle est riche, plus l'interlocuteur tend à juger que le discours produit est cohérent. » (Martine BRACOPS, 2006 : 142-143)

Exercice 2

Dites d'abord, quelles sont les théories du langage ayant exploité la notion de *pertinence*? Puis expliquez, en quoi consistent les différentes définitions et /ou exploitations de cette notion pour les différentes approches ?

Exercice 3

Expliquez, pourquoi l'apport de Dan Sperber et de Deirdre Wilson, à la pragmatique par la théorie de pertinence, est considéré comme une pragmatique non linguistique ou extralinguistique ?

1.6. Références bibliographiques

- Georges Sarfati et Julien Longhi, (2011). Dictionnaire de Pragmatique, Paris, Ed. Armand Colin.
- Gwenolé Fortin, «L'approche socio-pragmatique en sciences du langage : principaux cadres conceptuels & perspectives», Composite V. 2007. 1, pp. 109-129. Disponible sur <www.composite.org/index.php/revue/article/download/88/88>. Consulté le 18/12/2018 à 16h38.
- Jacques Moeschler, (1985). Argumentation et conversation : Éléments pour une analyse pragmatique du discours, Coll. LAL, Paris, Éd. Hatier-Credif.
- Jacques Moeschler et Antoine Auchlin, (2000). Introduction à la linguistique contemporaine, Paris, 2ème Ed. Armand Colin, coll. « Cursus/Lettres ».
- Martine Bracops, (2006). Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage,

pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, Bruxelles, Ed. De Boeck, Coll. « Champs Linguistique ».

- Sperber, Dan et Wilson, Deirdre, (1989). La Pertinence. Communication et cognition, Paris, Minuit

-Théorie de pertinence en linguistique. Disponible sur <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2008.foudon_n&part=145071>, consulté le 13/11/2018 à 12h57

Références bibliographiques /sitographiques

VII

BIBLIOGRAPHIE

- Austin J.L. (1991). Quand dire, c'est faire, trad. Fr. G. Lanne, Paris, Le Seuil, coll. « Points ».
- Austin J.L. (1962), How to do things with Words, Oxford, Clarendon Press.
- Austin J.L. (1962), "Performatif-Constatif", in Cahiers de Royaumont, Philosophie no IV. La Philosophie Analytique, Paris, Minuit.
- Breton P., L'argumentation dans la communication, Paris, Découverte, 2005.
- Christian Clamecy, (1997). « Cher Alain », Plon.
- Dominique Maingueneau, (1976). Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Coll. « Langue, Linguistique, Communication », Hachette, Paris.
- Dominique Maingueneau, L'Énonciation en linguistique française, Paris, Hachette Supérieur, 1994.
- Ducrot O. et J.-M. Schaeffer, (1995). Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Seuil, coll. « Ponts /Essais », Paris.
- Françoise Armengaud, (1983, 2007). La pragmatique, Colletion Que Sais-je, Puf, Pressses Universitaires de France, Paris.
- Foudil Gheriguen, (2015). Le Soleil Blafard, Editions Etahadi.
- Georges Sarfati et Julien Longhi, (2011). Dictionnaire de Pragmatique, Ed. Armand Colin, Paris.
- G. Sioffi et D. Van Raemdonck, (2012)."100 Fiches pour comprendre la linguistique", Bréal, 4ème édition.
- Jacques Moeschler et Antoine Auchlin, (2000). Introduction à la linguistique contemporaine, 2ème Ed. Armand Colin, coll. « Cursus/Lettres », Paris.
- Jacques Moeschler et Anne Reboul, (1994). Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique. [En ligne]. Disponible sur le site des archives de l'université de Genève, téléchargeable de la page

[<https://archive-ouverte.unige.ch/unige:110321>]. Consulté et vérifié le 23/04/2021 à 12h41

- Jean-Claude Anscombre, Oswald Ducrot, L'argumentation dans la langue, Liège, Mardaga, 1983.
- Marion Carel, « L'argumentation dans le discours : argumenter n'est pas justifier », Langage et société, n°70, 1994, p.61-81.
- Marion Carel, Oswald Ducrot, « Mise au point sur la polyphonie », Langue française, n° 164, 2009, p. 33-43.
- Martine Bracops, (2006). Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, Ed. De Boeck, Coll. « Champs Linguistique », Bruxelles.
- Michel Maillard, « Essai de typologie des substituts diaphoriques », in Langue française, n°21, février 1974, p. 55-71
- Michèle Perret (2005). L'énonciation en grammaire de texte, Collection « 128 », sous la direction de Claude Thomasset, Armand Colin.
- Paveau Marie-Anne, Les grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la pragmatique, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2003.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin, 2002.
- Sarfati Georges Elia (1997, 2007). Eléments d'analyse du discours, Armand Colin.
- Saussure F., (1994). Cours de linguistique générale, Alger, ENAG/Edition.
- Searle J.R. (1969), Speech Acts, Cambridge, Cambridge University Press.
- Searle J.R. (1979), Expression and Meaning, Cambridge, Cambridge University Press.
- Searle J.R. (1983), Intentionality, Cambridge, Cambridge University Press.
- Umberto Éco, (1990, 1992). Les limites de l'interprétation, Grasset & Fasquelle, coll. « Biblio essais /Le livre de poche ». Traduit de l'italien par Myriem BOUZAHHER (Gruppo Editoriale, Milan : 1990).

SITOGRAFIE

- Adriana Costachescu & Alice Ionescu . Cours de pragmatique, Universitatea din Craiova, Disponible sur < <https://www.fichier-pdf.fr/2015/05/31/pragmatique-s6-cours-et-ex/pragmatique-s6-cours-et-ex.pdf>>. Consulté le 04/09/2018 à 11h20.
- Émile Benveniste, « L'appareil formel de l'énonciation ». In : Langages, 5e année, n° 17, 1970. L'énonciation. pp. 12-18. Disponible sur <https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2572>. Consulté le 12/10/2018.
- Gwenolé Fortin, «L'approche socio-pragmatique en sciences du langage : principaux cadres conceptuels & perspectives», Composite V. 2007. 1, pp. 109-129. Disponible sur <www.composite.org/index.php/revue/article/download/88/88>. Consulté le 18/12/2018 à 16h38.
- Marion Pescheux, « Le feuilleton de l'anaphorisation: de "facettes" en "degrés" », Université Jean Monnet, St Etienne, Laboratoire CERC EA 3824, Université de Nantes, Texto ! juillet 2008, vol. XVIII,

- n°3. Disponible sur < http://www.revue-texto.net/docannexe/file/1597/pescheux_anaphorisation3.pdf>, consulté le 09/12/2018 à 11h53.
- Oswald Ducrot, « Les indéfinis de l'énonciation ». In : *Langages*, 5e année, n°17, 1970. L'énonciation. pp. 91-111. Disponible sur < https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2578>. Consulté le 12/10/2018.
- Perdicoyanni-Paléologou, H. (2001). Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française. *Revue québécoise de linguistique*, 29(2), 55-77. < <https://www.erudit.org/fr/revues/rql/2001-v29-n2-rql3575/039441ar.pdf> >, consulté le 09/12/2018 à 12h00.
- Tzvetan Todorov, « Problème de l'énonciation ». In : *Langages*, 5e année, n°17, 1970. L'énonciation. pp. 3-11. Disponible sur < https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2571>. Consulté le 12/10/2018.
- Tzvetan Todorov, « Freud sur l'énonciation ». In : *Langages*, 5e année, n°17, 1970. L'énonciation. pp. 34-41. Disponible sur <https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2574>. Consulté le 12/10/2018.
- Valérie Delavigne (X4FRAN). La subjectivité dans le discours, « cours » de l'université de la Sorbonne Nouvelle, département de Langues Étrangères Appliquées. Disponible sur < <https://docplayer.fr/52535227-X4fran-la-subjectivite-dans-le-discours.html> >, consulté le 05/12/2018 à 8h34.
- « Analyse du discours.com ». Disponible sur < <http://www.analyse-du-discours.com/pragmatique-enonciative>>, consulté le 07/12/2018 à 11h17.
- « Banque de dépannage linguistique ». Disponible sur < http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2927>, consulté le 07/12/2018 à 12h09.
- Des pronoms dignes d'intérêt. [En ligne]. Disponible sur <<https://correspo.ccdmd.qc.ca/index.php/document/prendre-le-taureau-par-les-cornes/des-pronoms-dignes-dinteret/>>, Consulté le 12/03/2020, à 15h22.
- Dictionnaire Universalis [En ligne] Disponible sur [<https://www.universalis.fr/dictionnaire/pragmaticien/>], consulté le 05/10/2018 à 15h36.
- Dictionnaire Larousse [En ligne] sur [<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pragmatiste/63227>], consulté le 05/10/2018 à 14h46.
- Dictionnaire TLFi [En ligne] sur [<http://atilf.atilf.fr/>], consulté le 18/03/2021 à 13h14.
- Exercices disponible [en ligne] sur < <http://www.gsailen.net/Fran%E7ais/Grammaire/Exercices.htm/Ancr%E9-coup%E9.2.htm>>, consulté le 11/03/2020, à 19h11.
- Théorie de pertinence en linguistique. Disponible sur <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2008.foudon_n&part=145071>, consulté le 13/11/2018 à 12h57.